



Demande d'aménagements d'épreuves d'examens - session 2021

publié le 17/12/2020

Les candidats à l'examen du DNB session 2021 présentant un handicap peuvent demander à bénéficier d'aménagement(s) des conditions de passation des épreuves.

Vous trouverez en pièces jointes une note d'information et un récapitulatif de la procédure à destination des candidats et familles.

Les dossiers seront à retirer auprès des professeurs principaux de 3e et à constituer/transmettre avant le 20 janvier 2021.

Documents joints

 [12-procedure-a-destination-des-candidats](#) (PDF de 190.9 ko)

 [11-informations-candidats](#) (PDF de 293.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.